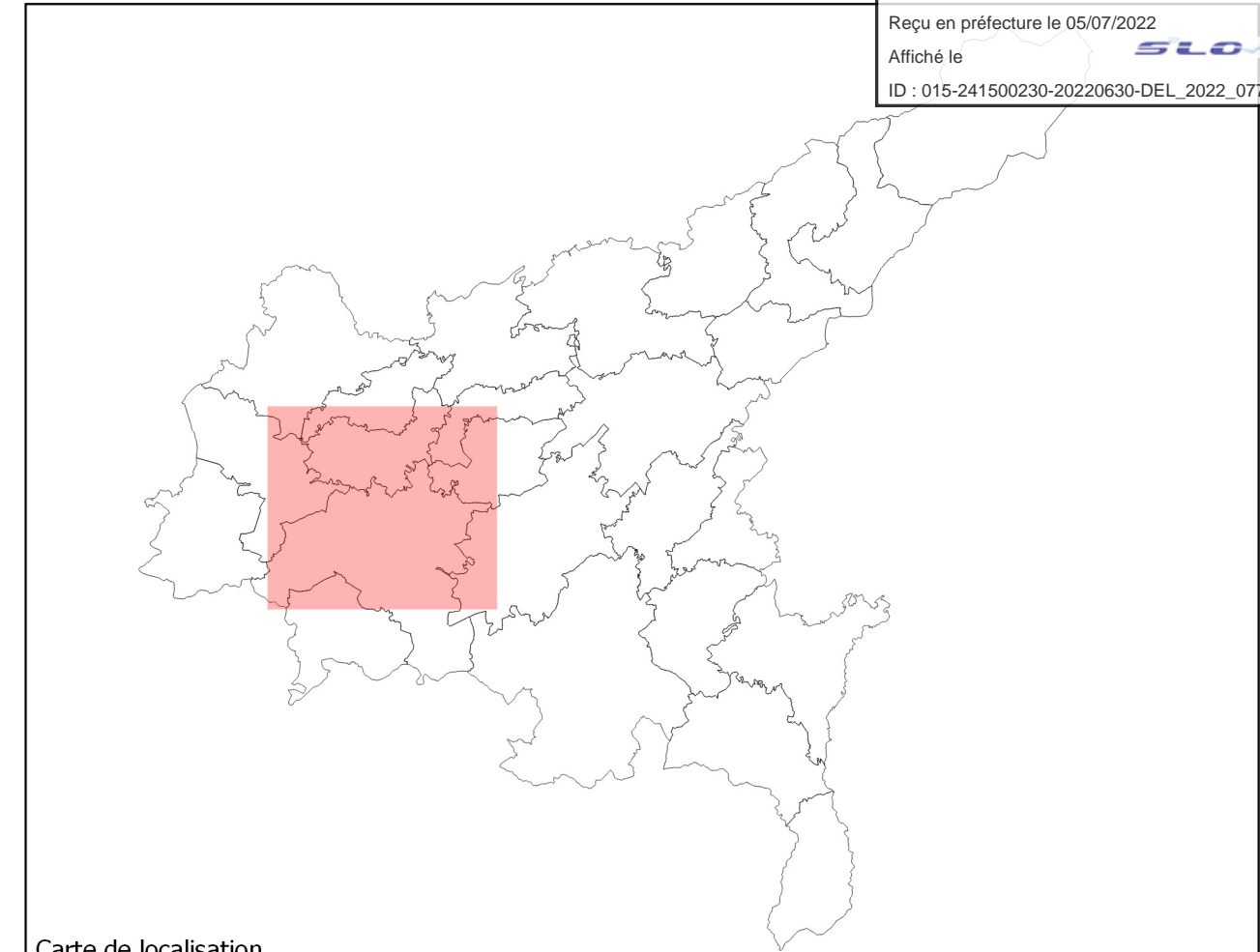


Mis en ligne le 6 juillet 2022

Envoyé en préfecture le 04/07/2022  
 Reçu en préfecture le 04/07/2022  
 Affiché le  
 ID : 015-24150236-20220630-DEL\_2022\_077-DE



Carte de localisation

- Zonage**
- U
  - 1AU
  - 1AUE
  - 1AUY
  - 2AU
  - N
  - A
  - AP
- ▭ Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du Code de l'Urbanisme)
- Prescriptions surfaciques**
- ▭ Espace boisé classé (articles L.113-1 et L.113-2 du Code de l'Urbanisme)
  - ▭ Emplacement réservé (article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
  - ▭ Elément de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
  - ▭ Secteur à programme de logement mixité social en zone U et AU
  - ▭ Périmètre d'OAP
  - ▭ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
  - ▭ Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau (mosaïque de milieux) (article L151.23 du Code de l'Urbanisme)
  - ▭ Micro réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger
  - ▭ Réservoir majeur de la TVB à préserver (article L151.23-2 du Code de l'Urbanisme)
  - ▭ Servitude de projet au titre de l'article L.151-41 5° du Code de l'Urbanisme
- Prescriptions ponctuelles**
- ★ Eléments de paysage (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
  - ▲ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (article L.151-11 du Code de l'Urbanisme)
  - △ Point de vue (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Prescriptions linéaires**
- Haies, alignement d'arbre (article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
  - Commercial (article L.151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments informatifs**
- ▭ Périmètre de 100m autour des bâtiments agricoles ICPE
  - ▭ Périmètre de 50m autour des bâtiments agricoles RSD

Description	Nom ER	Bénéficiaire
Réservoir de stockage, station de pompage	YTR12	CABA
Aménagement de voirie et passage de canalisations	YTR4	Commune d'Ytrac

[ INTELLIGENCE DES TERRITOIRES ] Citadial Conseil - 12 Rue Edouard Belin, 63000 MONTAUBAN / Tél: 05.63.50.11.41 / Fax: 05.63.50.23.27 / Mail: sud-occitanie@citadial.com



Ytrac NORD

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Règlement graphique  
Plan de zonage réglementaire

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 30/06/2022 arrêtant le projet de Révision Allégée n°7 du PLU-H de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Echelle : 1:9 600

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac  
 Mission : PLU-H de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac  
 Sources : Institut National de l'Information Géographique et Forestière  
 Réalisation : Citadial Conseil le 31.05.2022